

LE DISCOURS RAPPORTÉ

□ Généralités

On parle de **discours rapporté** lorsqu'on énonce, en les rapportant dans une phrase, des paroles prononcées par soi-même ou par une autre personne. Il existe deux façons de rapporter un discours :

- le **discours direct** qui reproduit les paroles prononcées par quelqu'un telles qu'elles ont été prononcées. Le verbe introducteur reste séparé de ce discours.
- le **discours indirect** qui rapporte les paroles énoncées par le locuteur de façon synthétique et par l'intermédiaire d'un verbe introducteur permettant d'insérer les paroles entendues dans notre propre discours.
- Le **passage** du discours direct au discours indirect entraîne des changements qui concernent la syntaxe de la phrase (subordination), la ponctuation (suppression), les pronoms personnels et les possessifs, les temps verbaux, les expressions de temps et de lieu.

□ Le discours direct

Exemple :

« C'est mon frère José qui est anarchiste, dit Juan. Vous savez bien qu'il n'est plus ici. Moi je ne suis d'aucun parti, je n'ai jamais fait de politique ».

Ils ne répondirent pas.

Juan dit encore : « Je n'ai rien fait. Je ne veux pas payer pour les autres ».

Ses lèvres tremblaient. Un gardien le fit taire et l'emmena.

C'était mon tour : « Vous voulez appelez Pablo Ibbieta ? »

Je dis que oui.

(Jean-Paul Sartre, *Le Mur*, Gallimard, Paris, 1939)

Le discours direct reprend les propos tels qu'ils ont été prononcés. À l'oral, ces mots sont prononcés sur un ton différent qui permet de les distinguer des propos du locuteur. À l'écrit, les propos sont mis entre guillemets et le discours se caractérise par la présence de caractères typographiques bien précis comme les deux points. Le discours direct est, la plupart du temps, introduit par un **verbe déclaratif** qui peut être neutre (*dire, répondre, affirmer, poursuivre, répéter, reprendre, ...*) ou avoir un sens bien précis (*réagir, hurler, s'indigner, ...*) et exprimer le point de vue de la personne qui transmet les propos en question.

Le verbe introducteur peut se placer en début de phrase.

Exemple : **Il dit** : « C'est mon frère José qui est anarchiste ».

Il y a inversion du sujet lorsqu'il est en fin de phrase ou à l'intérieur de la citation.

Exemple : « C'est mon frère José qui est anarchiste », **dit Jean** .

« Je n'ai rien fait, **dit-il** encore, je ne veux pas payer pour les autres ».

❑ Le discours indirect

Lorsqu'on rapporte les paroles selon son propre point de vue et, par conséquent, qu'on ne répète pas fidèlement les propos énoncés, on utilise le discours indirect. Observons les transformations que peut alors subir la phrase en partant du texte de Sartre :

Exemple : **Juan** dit : « C'est **mon** frère qui **est** anarchiste. (...) Moi **je** ne **suis** d'aucun parti, **je** n'**ai** jamais **fait** de politique ».

→ Si le verbe introducteur est au présent :

Juan dit que c'est **son** frère qui est anarchiste. (...) Il dit qu'**il** n'**est** d'aucun parti, qu'**il** n'a jamais **fait** de politique.

→ Si le verbe introducteur est à l'imparfait :

Juan disait que c'**était** **son** frère qui **était** anarchiste. Il disait qu'**il** n'**était** d'aucun parti, qu'**il** n'**avait** jamais **fait** de politique.

SYNTHÈSE DES CHANGEMENTS QUI INTERVIENNENT DANS LE PASSAGE DU DISCOURS DIRECT AU DISCOURS INDIRECT

a) Les personnes grammaticales.

Les pronoms personnels et les adjectifs possessifs de la première, deuxième et troisième personne du singulier ou du pluriel se mettent tous à la **troisième personne**. Notons cependant que :

- ◆ Les termes qui concernent le **narrateur** restent ou passent à la **première personne**.

Exemple : Je t'ai dit « **Je** te téléphonerai » → Je t'ai dit que **je** te téléphonerais.
Il m'a dit « **Je** te téléphonerai » → Il m'a dit qu'**il** **me** téléphonerait

- ◆ Les termes qui concernent l'**interlocuteur** du narrateur restent ou passent à la **deuxième personne**.

Exemple : Je t'ai dit « **Je** **te** téléphonerai » → Je t'ai dit que **je** **te** téléphonerais.

- ◆ Les termes qui concernent des tierces personnes restent à la troisième personne.

Exemple : Je t'ai dit « **Je** **lui** téléphonerai » → Je t'ai dit que **je** **lui** téléphonerais.

b) indications de lieu et de temps

Ce changement s'explique par le fait que les indications de temps et de lieu sont considérées du point de vue du narrateur.

- ◆ Si le lieu et le temps des paroles prononcées sont les mêmes que ceux du récit, il n'y a pas de changement.

Exemple : Tu m'as dit tout à l'heure : « Je partirai **demain** »
→ Tu m'as dit tout à l'heure que tu partirais **demain**.

- ◆ Si le lieu et le temps des paroles prononcées ne sont pas les mêmes que ceux du récit, on remarque, parmi les principaux, les changements suivants :

ici → là	dernier → précédent
hier → la veille	prochain → suivant
maintenant → alors	aujourd'hui → ce jour-là
avant-hier → l'avant-veille	ce soir → ce soir-là
demain → le lendemain	il y a dix jours → dix jours plus tôt
après-demain → le surlendemain	dans trois jours → trois jours plus tard

c) Le temps des verbes

Le temps des verbes dépendra du temps du verbe introducteur. Il faudra tenir compte du rapport qui existe entre le verbe de la principale et celui de la subordonnée, à savoir la simultanéité, la postériorité et l'antériorité.

- ◆ Si le **verbe introducteur** est conjugué à l'**indicatif présent ou futur**, les verbes du discours indirect (de la subordonnée) restent au même temps que ceux du discours direct.

Exemples :

Simultanéité : Juan **dit** : «C'est mon frère qui **est** anarchiste».

Juan **dit** que c'est son frère qui **est** anarchiste.

Postériorité : Juan **dit** : «C'est mon frère qui **sera** anarchiste».

Juan **dit** que c'est son frère qui **sera** anarchiste.

Antériorité : Juan **dit** : «C'est mon frère qui **était** anarchiste».

Juan **dit** que c'est son frère qui **était** anarchiste.

- ◆ Si le **verbe introducteur** est conjugué à un temps du **passé**, le temps des verbes de la subordonnée au discours indirect change.

Exemples :

Simultanéité : Juan **a dit** : «C'est mon frère qui **est** anarchiste».

Juan **a dit** que c'**était** son frère qui **était** anarchiste.

Postériorité : Juan **a dit** : «C'est mon frère qui **sera** anarchiste».

Juan **a dit** que c'**était** son frère qui **serait** anarchiste.

Antériorité : Juan **a dit** : «C'est mon frère qui **était** anarchiste».

Juan **a dit** que c' **était** son frère qui **avait été** anarchiste.

NB. Remarquez, en ce qui concerne la postériorité, que le **futur dans le passé** est exprimé par le **conditionnel présent en français**, alors qu'en italien il est exprimé par le conditionnel passé.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES CONCORDANCES DES TEMPS AU DISCOURS INDIRECT.

DISCOURS DIRECT	DISCOURS INDIRECT	
Temps du verbe de la phrase	Temps du verbe de la subordonnée	
	Avec un verbe introducteur au présent ou au futur	Avec un verbe introducteur à un temps du passé
	▶	▶
Présent	Présent	Imparfait
Passé composé	Passé composé	Plus-que-parfait
Futur simple	Futur simple	Conditionnel présent (Futur du passé)
Futur antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé (Fut. ant. du passé)
Futur proche	Futur proche	"Aller" à l'imparfait + infinitif
Passé récent	Passé récent	"Venir" à l'imparfait + infinitif
Imparfait	Imparfait	Imparfait
Plus-que-parfait	Plus-que-parfait	Plus-que-parfait
Conditionnel présent	Conditionnel présent	Conditionnel présent

d) Cas particuliers

◆ L'impératif

Si le verbe du discours direct est conjugué à l'**impératif présent**, la transposition en style indirect oblige à créer une **proposition infinitive**, ou, éventuellement, une **subordonnée au subjonctif** ou une **subordonnée avec un semi-auxiliaire**.

Exemples :

« Attendez un instant ! »

- Il me prie **d'attendre** un instant. (infinitive)
- Il demande que j'**attende** un instant. (subordonnée au subjonctif)
- Il dit que je **dois attendre** un instant. (subordonnée avec un semi-auxiliaire)

◆ L'interrogation indirecte.

Le passage de l'interrogation directe à l'interrogation indirecte entraîne les mêmes transformations que le passage de tout discours direct au discours indirect, auxquelles s'ajoutent :

- la ponctuation (point interrogatif, guillemets, ...) disparaît ;
- "Est-ce que" ou l'inversion Verbe/Sujet disparaissent et l'ordre Sujet-Verbe est rétabli ;
- l'utilisation de la conjonction « **si** » est obligatoire quand on rapporte une question totale ;
- le mot interrogatif de la question directe est repris dans l'interrogation indirecte lorsqu'il s'agit d'une question partielle, avec, dans certains cas, des modifications nécessaires, notamment : « Que ... ? » « Qu'est-ce que ... ? » → **ce que**
« Qu' est-ce qui ... ? » → **ce qui**

Exemples :

Elle demande : « Où vont-ils ? » → Elle demande **où ils vont**.

Elle demande : « As-tu faim ? » → Elle demande **si j'ai faim**.

Ils m'ont demandé : « Comment vas-tu ? » → Ils m'ont demandé **comment j'allais**.

Il m'a demandé : « Qu'est-ce qui te dérange ? » → Il m'a demandé **ce qui me dérangeait**

« Que voulez-vous ? » a-t-il dit. → Il a voulu savoir **ce que nous voulions**.

Luc : « Tu viendras me voir demain ? » → Luc voulait savoir **si je viendrais le voir le lendemain**.

e) Les verbes introducteurs

Si les verbes "dire" et "demander" sont les plus utilisés pour rapporter des propos au discours indirect, il convient d'utiliser des verbes de la plus grande précision lexicale possible, afin de rendre compte de l'exacte teneur du discours qui s'est tenu. Le verbe introducteur peut également véhiculer le point de vue de celui qui rapporte les propos.

Voici une liste indicative des verbes qui peuvent être utilisés dans le discours indirect :

affirmer, déclarer, annoncer, ajouter, répliquer, expliquer, répondre, admettre, promettre, avouer, assurer, confirmer, constater, contester, murmurer, bégayer, bafouiller, s'écrier, démentir, s'exclamer, féliciter, consoler, jurer, préciser, proposer, reconnaître, remarquer, crier, suggérer, etc.

Exemples :

- Annie à ses amies : « Vous savez, j'attends un bébé ! » → Annie **a annoncé** à ses amies qu'elle attendait un bébé.

- La maîtresse de maison à ses invités : « Et si nous passions à table ? » → La maîtresse de maison **a proposé** à ses invités de passer à table.

- Luc en apprenant la nouvelle : « Ah, oui ? Mais vraiment ? Ben ça, alors ! » → Luc **a été très surpris** d'apprendre cette nouvelle.